

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

153

Septembre 2020



· CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL ·

**La Région accompagne la Ville
dans la réalisation de deux
écoles de quartier**



⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

• RETOUR EN IMAGES •



DU 8 AU 18 JUILLET

« PARTIR EN LIVRE » À SUIVRE SUR INSTAGRAM

La Bibliothèque s'est une nouvelle fois associée à l'événement national Partir en Livre en proposant un atelier créatif chaque jour... à distance ! Les publications quotidiennes sur sa page instagram **bib.lavilledubois** ont permis de partager de nombreuses idées pour s'occuper pendant les vacances. Abonnez-vous vite !



LUNDI 8 JUIN

LES ÉLUS À VÉLO

Les élus du secteur ont relié Longjumeau à Montlhéry à vélo afin de repérer des itinéraires cyclables temporaires qui pourraient être aménagés le long de la RN 20, dans le cadre de l'accompagnement du déconfinement. Une autre sortie vélo a eu lieu courant juillet pour étudier le trajet Ballainvilliers-Orsay Le Guichet.



JUILLET-AOÛT

UN ÉTÉ AU MICADO

Le Micado a ré-ouvert ses portes fin juin afin de proposer un programme estival plus que varié ! Les sorties ont été nombreuses : golf, wake-board, kayak, course d'orientation au château de Chamarande, randonnée vélo, journée à la mer... En journée, les ateliers manuels, sportifs ou détente se sont multipliés et tous les mercredis de 19h30 à 22h30, les jeunes étaient invités à une soirée : ciné-club, scènes d'impro, Time's Up...

MADAME, MONSIEUR,



La rentrée scolaire de septembre 2020 est inédite. Elle s'effectue sous haute surveillance du fait de la présence du Covid-19 sur le territoire. Les mesures sanitaires concernant nos établissements scolaires n'ont guère évolué depuis fin juin. La séparation physique des groupes est toujours de rigueur afin d'identifier, si nécessaire, les personnes ayant été en contact avec le ou les porteurs du virus. Si la notion de groupe est mise en place dans les classes, elle est plus contraignante hors temps scolaire.

Contrairement au mois de juin, nous accueillons désormais la totalité des élèves. Ceci implique des agents municipaux supplémentaires que l'on envisage de recruter pour assurer la surveillance durant les temps du midi et pré/post scolaires, mais aussi des locaux pour recevoir les différents groupes sans les mélanger. L'amplitude du temps de travail de ce personnel en charge de la surveillance et de l'animation auprès des enfants nous conduit, selon nos prévisions, à réduire temporairement les plages d'accueil du pré et du post scolaire.

Le monde associatif revendique à juste titre les locaux dont il a besoin pour pratiquer ses activités, suspendues depuis le confinement, et qui seront donc libres après le départ des enfants en soirée. Je ne m'étends pas sur la désinfection des salles qui devra bien évidemment être réalisée quotidiennement. Il appartient aux associations de fournir le matériel de protection nécessaire à ses adhérents.

Soyons vigilants, appliquons les consignes sanitaires pour éviter la reprise de la pandémie et un nouveau confinement dont nous n'avons pas fini d'évaluer les conséquences économiques et humaines.

Comme vous avez pu le constater, la reprise de l'activité dès la fin du confinement a permis de lancer les travaux prévus. La seconde phase concernant le remplacement des menuiseries de la façade ouest de l'école Ambroise Paré à été réalisée. La réfection de la partie basse de la route de Nozay (prévue au printemps) vient de se terminer et coté RN20, le projet de construction de nouveaux logements entre dans sa phase active.

Nous avons obtenu en juillet une subvention de 800 000 € de la part de la Région Ile de France, au titre du contrat Régional que nous avons déposé fin 2019. Cette subvention, qui est une des composantes du dossier de financement, va nous permettre de réhabiliter l'école des Cailleboudes (ex école Notre Dame rachetée par la commune) et d'agrandir l'école des Renondaines pour la transformer en école primaire de quartier.

La ville évolue, il nous faut anticiper les besoins de demain, afin que chacune et chacun d'entre nous s'y sente bien. Nous y arriverons, j'en suis certain.

Cordialement,

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donneger / **Conseiller municipal délégué à la communication :** Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain et Sylvie Macquet Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :** Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr



ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

Bon voisinage, mode d'emploi

Vivre ensemble, c'est possible ! Le Code général des collectivités territoriales impose des règles sur l'entretien des propriétés qu'il convient de respecter pour l'intérêt de tous : il sera alors plus facile de bien s'entendre entre voisins. Enfin, n'oubliez pas le rôle essentiel de la communication, qui permet de désamorcer la plupart des conflits, un apéro entre voisins ou un simple échange d'informations peut éviter bon nombre de conflits.

Est-ce à moi d'entretenir le trottoir devant ma propriété ?

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous incombe d'assurer le nettoyage et le désherbage des trottoirs, en toute saison.

Puis-je planter un arbre à la limite de la propriété de mes voisins ?

Si vos plantations sont destinées à monter à plus de deux mètres de hauteur, elles doivent être plantées à deux mètres de la ligne qui vous sépare de votre voisin. En dessous de cette hauteur, il suffira de planter à cinquante centimètres au moins du bord (art. 671 du Code civil). La distance se mesure depuis le centre du tronc jusqu'à la limite de propriété.

Un voisin peut-il me demander de couper un arbre ?

Votre voisin peut exiger que les arbres et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soit arrachés ou réduits à la hauteur précisée plus haut (art. 672 du Code civil). Attention, vous n'avez pas le droit de couper vous-même les branches qui dépassent de l'arbre de votre voisin ! Il vous revient également d'élaguer arbres et arbustes en bordure de la voie publique.

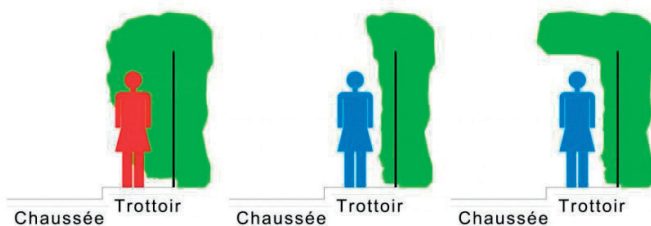
Si des branches de mon arbre dépassent de ma propriété, dois-je intervenir ?

Oui, votre voisin est en droit de vous contraindre à les couper. Et même si vous êtes locataire, c'est à vous de tailler et d'élaguer, à vos

frais, les arbres et arbustes du jardin privatif de votre location (décret n° 87-712 du 26 août 1987). Sachez également que les fruits tombés sur son terrain lui appartiennent, même s'ils proviennent de vos plantations. Si des racines, ronces ou brindilles de votre arbre ou arbuste avancent sur son terrain, il peut les couper lui-même à la limite de vos terrains respectifs (art. 673 du Code civil).

Si je ne respecte pas ces règles, puis-je être poursuivi ?

Effectivement, car des « troubles anormaux » peuvent découler d'un défaut d'entretien de votre part. Par exemple, des racines d'arbre qui détériorent le sol de votre voisin, les feuilles qui bouchent sa gouttière, la perte d'ensoleillement qu'il subit, causée par des arbres persistants. Faites attention, parce que votre voisin peut demander des indemnités pour les préjudices subis, même dans le cas où vous avez respecté les distances de plantation.



Puis-je brûler ces branches et déchets verts ?

Non, le brûlage à l'air libre de tous déchets (herbes sèches, coupes d'arbres et autres matières végétales) est interdit. Pour rappel, la collecte des déchets verts a lieu chaque lundi du 1^{er} avril au 30 novembre et la déchèterie de Villejust est accessible 7 jours / 7.

PROPRETÉ URBAINE



Quand sortir les conteneurs ?

Les bacs roulants doivent être sortis le soir après 18h, la veille du passage du service. Ils doivent être rentrés au plus tard le soir de la collecte, dans le but d'éviter les vols et les dégradations. Le non-respect de ces consignes peut également entraîner la présence de déchets sur la voie publique, et par conséquent attirer des nuisibles, comme les rats.

Des rats qui sont malheureusement nombreux autour de la mare place Beaulieu, attirés par le pain que certains visiteurs donnent aux canards !

• EN BREF •

Travaux

La seconde façade de l'école Ambroise Paré a été rénovée cet été. Des rideaux ont été installés dans le gymnase de l'Escalé afin de transformer la salle lors de réceptions ou d'événements. Le chauffage du Petit Gymnase a été remplacé. Au niveau de la voirie, la route de Nozay a été refaite en août entre la rue Ambroise Paré et le chemin de Saint-Eloi. Rue des Joncs Marins et place Beaulieu, le taillage des arbres a été effectué par mesure de sécurité.

Vous souhaitez changer de mutuelle ?

Renseignez-vous sur la mutuelle santé communale avec « Ma commune, ma santé » ! La Ville, en partenariat avec ACTIOM, vous propose de réaliser un audit de vos droits et des aides dont vous pourriez bénéficier, d'analyser votre contrat actuel et d'adapter vos garanties selon vos besoins. L'association ACTIOM met à votre disposition une gamme de contrats « complémentaire santé » avec des niveaux de garantie adaptés à tous, tout en vous faisant bénéficier de tarifs avantageux car négociés auprès de mutuelles partenaires.

Informations et permanences au CCAS,
01 69 63 32 79



Nouvelle activité : Prissy Beauty Institut

Prissy, Claire et Mélina, esthéticiennes, spa praticiennes et conseillères beauté, vous accueillent dans un nouvel institut de beauté et spa, situé à l'angle de la rue des Cailleboudes et de l'avenue de la Division Leclerc (RN20). L'équipe propose des épilations, des soins du visage et du corps, mais également des prestations de maquillage, ongles, dermo-pigmentation (maquillage permanent) et des séances de hammam et sauna. Des produits esthétiques et des chèques cadeaux sont proposés à la vente. Informations et rendez-vous en ligne sur www.prissybeauty.com ou par téléphone au 09 84 46 87 89

Ouvert du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 19h, le jeudi de 9h à 21h et le samedi de 9h à 18h.

47Q avenue de la Division Leclerc
prissybeautyinstitut@gmail.com



JARDINS FAMILIAUX

Le projet est lancé

Dans le cadre de la création de jardins familiaux près des terrains de tennis (allée Jacques Tati), la Ville souhaite récolter l'avis des personnes intéressées afin d'organiser au mieux l'espace dédié, de définir le nombre de jardins et de s'adapter aux envies et besoins de chacun. Le prix de la mise en location serait inférieur à 50€ par an.



**Pour vous, quel est l'objectif des jardins familiaux ?
Que feriez-vous si vous disposiez d'un terrain ?**

- Je réaliserai un potager
- Je créerai un jardin d'agrément (plantations, arbustes, fleurs, libre cours à votre imagination !)
- Autre, précisez

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelle serait la taille idéale du terrain selon vos besoins et envies ?

- 60m² 80 m² 100 m²



Vous pouvez remplir le coupon-réponse et le déposer en mairie, l'envoyer par mail ou nous faire part de vos réponses sur mairie@lavilledubois.fr

Renseignements, service Urbanisme, 01 64 49 56 83

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

La Région accompagne la Ville dans la réalisation de deux écoles de quartier



Le 15 juillet dernier, Jean-Pierre Meur procédait à la signature officielle du contrat d'aménagement régional entre La Ville du Bois et le Conseil régional d'Île-de-France, en présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du conseil régional. Ce soutien financier de 800 000 € va permettre à la Ville de réaliser deux grandes opérations de réhabilitation : la transformation de l'école des Renondaines et de l'ex-école Notre Dame en écoles de quartiers.

Aujourd'hui, les établissements scolaires existants n'ont pas la capacité d'accueillir l'intégralité des enfants des familles qui viendront s'installer dans les logements des futurs programmes immobiliers réalisés, notamment le long de la RN20. En effet, une augmentation importante de la population urbisylvaïne est attendue dans les prochaines années. Une réflexion globale a donc été lancée afin d'intégrer ces nouveaux arrivants à la rentrée 2022 au plus tôt, ou 2023, dans deux nouvelles écoles de quartiers à savoir l'ex-école Notre-Dame et l'école des Renondaines.

Transformation de l'ex-école Notre Dame

La Ville a saisi l'opportunité d'acquérir l'école privée Notre Dame située au 17 rue des Cailleboudes. L'établissement est constitué d'un bâtiment ancien construit en 1899, et d'une extension datant de 1974 comprenant 4 salles de classes et un bloc sanitaire. L'objectif est de réaliser une école de quartier comprenant 8 classes (3 classes

maternelles et 5 classes élémentaires) avec une capacité d'accueil de 220 élèves maximum.

Réhabilitation de l'école des Renondaines

Cette école, construite en 1988 par l'architecte Monique Labbe en ossature bois, accueille actuellement 4 classes maternelles. L'objectif est de créer une école de quartier comprenant 8 classes (3 classes maternelles et 5 classes élémentaires) pouvant accueillir 220 élèves maximum. La construction d'une extension et l'agrandissement de la cour sont à réaliser.

Des adaptations à prévoir dans les deux écoles

Les établissements accueilleront chacun à terme un centre de loisirs maternel et élémentaire. Les cuisines et les réfectoires seront repensés pour répondre aux normes actuelles. La réglementation PMR (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) sera prise en compte à l'intérieur des

structures, comme à l'extérieur. Enfin, les entrées des écoles seront réaménagées afin de sécuriser les accès piétons et permettre les différentes livraisons quotidiennes, comme les repas.



A l'échéance 2023, la Ville sera donc dotée de 44 classes (15 maternelles et 29 élémentaires) et offrira ainsi à la population des écoles primaires réparties dans chaque quartier :

- Le secteur Nord-Ouest avec le groupe primaire des Bartelottes
- Le secteur Est avec le futur groupe primaire de l'ex-école Notre Dame
- Le secteur Sud avec le futur groupe primaire des Renondaines
- Le secteur Centre-ville avec l'école maternelle Marie-Curie et l'école élémentaire Ambroise Paré



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI. *Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour*

Biblio-bébé

Matinée réservée aux 3 mois – 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles, 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr
Reprise non programmée à ce jour. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Ré-ouverture le 11 septembre. Programmation en cours. Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation. *Renseignements : 01 69 63 32 72*

FORUM DES ASSOCIATIONS

6 septembre

Rendez-vous le dimanche 6 septembre de 10h à 17h30 à l'Escale pour le Forum des associations. Vous êtes plutôt loisirs créatifs ou sport collectif ? Les associations seront présentes pour vous aider à faire votre choix d'activité, vous inscrire ou simplement vous renseigner.

Entrée libre.
Plan de la salle sur www.lavilledubois.fr
Escale, 14 chemin des Berges

PORT
DU MASQUE
OBLIGATOIRE



NOUVELLE ASSOCIATION

Pumptrack91



C'est lors d'une balade en forêt que Pascal Dauvissat, adepte de BMX et de VTT, a repéré un ensemble de bosses créant un circuit naturel, idéal pour la pratique du vélo « sportif ». Avec l'aide de quelques jeunes Urbisylvains, il décide d'agencer le terrain et de créer son association « Pumptrack91 », une première sur la commune. Situé dans le bois de Monsieur et

Saint-Eloi, le parcours est en accès libre, ouvert à tous, sans limite d'âge. Le samedi de 14h à 16h, Pascal Dauvissat ou un membre de l'association est sur place pour assister les VTTistes et leur distiller les bons conseils (selon la météo). Les différents circuits, composés de bosses et de virages, conviennent à tous les niveaux, du débutant à l'expert. Il faut venir avec son vélo (VTT ou BMX) et son équipement (gants et casque obligatoires). Un règlement intérieur organise les modalités d'utilisation du terrain et les responsabilités des usagers. Parce qu'il est du devoir de chacun de respecter la nature, l'association impose aux utilisateurs de nettoyer le parcours et ses abords, en ramassant ses déchets après chaque session, afin de garder cet endroit propre et agréable.

Renseignements auprès de Pascal Dauvissat au 06 12 08 84 86 ou pumptrack91@gmail.com

JUMELAGE

ANNULÉ

Rendez-vous en 2021 pour l'Oktoberfest

« Le 10 octobre prochain devait se tenir la 3^{ème} édition de notre OKTOBERFEST. Malheureusement, nous avons été contraints de l'annuler pour cause de crise sanitaire. En effet, ce coup d'arrêt ne nous a pas permis de la préparer dans les meilleures conditions et nous manquons de lisibilité sur les conditions d'organisation de tels événements. Nous vous donnons donc rendez-vous le 9 octobre 2021 pour célébrer les 20 ans du jumelage lors d'une superbe fête animée par un orchestre Bavarois. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date. »

*Renseignements,
Christian Peureux, Président
du comité de jumelage,
christian.peureux@orange.fr*



MUSIC'ALL DU BOIS

Laurent Malmasson, nouveau chef de chœur

Après 10 années passées à la direction de la chorale Grain de Phonie, section de Music'all du Bois, le chef de chœur Anne Boiral a souhaité se tourner vers d'autres projets musicaux. L'association a donc recruté un nouveau chef de chœur, Laurent Malmasson qui prendra ses fonctions dès la rentrée de septembre. Urbisylvain, Laurent est professeur de violon au conservatoire de musique de La Ville du Bois, Directeur et chef

de chœur de l'ensemble vocal du conservatoire de Saint-Pierre du Perray. Il aime faire collaborer la voix et l'instrument et, dans le cadre de projets musicaux, il envisage de créer des liens avec des formations instrumentales et d'organiser des échanges avec d'autres ensembles vocaux. Un vaste programme donc auquel vous serez certainement ravis et enchantés d'adhérer si vous aimez chanter ! *Renseignements : musicalldubois@gmail.com*



Les événements annoncés se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

SAINT-FIACRE

C'est la fête place Beaulieu !



A La Ville du Bois, nous célébrons chaque année Saint-Fiacre, le patron des jardiniers, en organisant une fête en son honneur sur la place Beaulieu. Ce **dimanche 13 septembre**, de 11h30 à 18h, les petits comme les grands pourront se divertir : piscine à balles, courses en sac (15h et 16h), balade à poneys et en calèche, exposants de produits artisanaux... sans oublier

la grande ferme pédagogique, la déambulation des oies (11h30 et 16h30) et le concours du panier garni (résultat à 17h). Comme chaque année, des ateliers seront organisés : création d'épouvantails, mini-hérissons, pots-pourris, graines germées...

Le SIOM proposera un stand d'information et de sensibilisation aux produits ménagers et de beauté. Soyez curieux, d'autres surprises vous attendent !

Animations et ateliers gratuits.

Restauration sur place (crêpes salées et sucrées, food truck, barbe à papa, churros...)

La manifestation se déroulera à l'Escale en cas de mauvais temps.

FÊTE DU PATRIMOINE

À la découverte de notre patrimoine

Organisées chaque année dans toute la France, les Journées du Patrimoine permettent à chacun de (re)découvrir les monuments de sa ville. Voici le programme du **samedi 19 septembre** :

- Visite guidée de la caserne des pompiers de Montlhéry, 24 allée du Pont aux Pins : à 11h et 16h. Durée de la visite, environ 1h. Places limitées, sur inscription auprès du service Culturel (01 64 49 59 40)
- Découverte d'un écrin de verdure au sein de la propriété Schneersohn, futur centre culturel, 195 rue des Joncs Marins. Ouvert de 10h à 18h. Visite libre.

• Ouverture de l'église Saint-Fiacre de 10h30 à 18h. Visite guidée et commentée toutes les 30 minutes entre 15h et 18h par l'association Transmettre. Gratuit. Limité à 10 personnes (réservations au 01 69 01 94 25)

• Expositions « Du potager au gazon » et « Je plonge, tu trempe, il barbote, nous nageons... » du 5 au 26 septembre à l'Escale (1er étage salle d'exposition) du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 17h. Expositions prêtées par la Maison de Banlieue et de l'Architecte d'Athis-Mons.

FÊTE DES VOISINS

Initialement prévue le 29 mai dernier, la Fête des voisins a été reportée au **vendredi 18 septembre**. Cette année, l'événement est renommé "Fête des Voisins Solidaires" pour célébrer les différents élans de générosité et de solidarité suscités par la crise sanitaire. A La Ville du Bois, l'événement se déroulera place Beaulieu avec un pique-nique géant et des animations gratuites. Un barbecue est à votre disposition. A partir de 18h.

MA VIE DE GRENIER



Encore les beaux jours est un festival d'arts de la rue en lieux insolites et patrimoniaux organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Le **samedi 19 septembre** à 15h sur la place Beaulieu, la compagnie Carnages Production proposera le spectacle Ma Vie de Grenier. + d'infos sur www.carnageproductions.fr/spectacles/vie-de-grenier Durée du spectacle : 1 h 10 Tout public, à partir de 12 ans (1 h 10 de paroles)

ÉCOLE DE MUSIQUE

Le conservatoire reprend son activité



Après quelques mois de pause forcée, le conservatoire de musique ré-ouvre ses portes. Les inscriptions pour l'année 2020-2021 commenceront lors du Forum des associations le **dimanche 6 septembre** à l'Escale. Horaires de présences des professeurs :

*Batterie : 10h-12h30 / Flûte : 15h-17h30
Piano et chorale enfant : 10h-17h30
Saxophone et clarinette : 13h-16h
Trompette : 10h-17h30 / Violoncelle : 10h-13h / Trombone : 11h-17h30 / Violon : 10h-13h et 16h-17h30 / Guitares : 11h-17h30*

Cette année encore, un cours **Ensemble vocal pour les enfants de 7 à 12 ans** et un cours d'**Éveil musical pour les 4-6 ans** seront proposés.

Si vous hésitez ou souhaitez vous renseigner, venez aux **Portes ouvertes le samedi 5 septembre** de 10h à 12h30 au Conservatoire : tous les instruments, sauf piano et ensemble vocal enfants, seront présentés.

Une permanence pour les inscriptions est organisée le lundi 7 septembre de 18h à 20h au Conservatoire. Les cours démarreront le lundi 14 septembre.

Informations, 01 64 49 55 40,
emmd@lavilledubois.fr

• LOISIRS •



Retrouvez toutes les dates de la programmation culturelle 2020-2021

Les soirées-théâtre se déroulent salle HG Adam à l'Escale, 14 chemin des Berges

- **Samedi 10 octobre 2020**, 16h, soirée-théâtre « 3 ateliers » par la compagnie du Moulin
- **Samedi 14 novembre 2020**, 20h30, soirée-théâtre « Les globules blancs » par Marc Lamour et Sylvain Pointard
- **Samedi 19 décembre 2020**, 20h30, soirée-théâtre « Des amis entre guillemets » par la compagnie A tour de rôle
- **Samedi 9 janvier 2020**, 20h30, soirée-théâtre « Un temps de chien » par le théâtre du Buisson
- **Samedi 30 janvier 2021**, 20h30, concert du Nouvel An par le conservatoire de musique au Petit Gymnase
- **Samedi 6 février 2021**, 20h30, soirée-théâtre « Le Dindon, de Georges Feydeau » par la Boite à bonheur
- **Samedi 6 mars 2021**, 20h30, soirée-théâtre « Mary Poppins ou presque » par la Compagnie d'un soir
- **Samedi 10 avril 2021**, 20h30, concert de musique classique par la Philharmonie du Grand Paris à l'église Saint-Fiacre
- **Samedi 17 avril 2021**, 20h30, soirée-théâtre « Le lavoir » par la Compagnie A tout vent
- **Samedi 29 mai 2021**, 20h30, soirée-théâtre « Cœur d'artistes show » par la compagnie La Couleur des mots
- **Samedi 5 juin 2021**, 20h30, spectacle de fin d'année de l'association théâtrale Renaissance et Culture
- **Samedi 19 juin 2021**, 18h, spectacle de fin d'année de l'association théâtrale La Scène des bois

Renseignements, service Culturel, 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr



• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Chèr.e.s urbisylvain.e.s,

Les premiers conseils et commissions se sont tenus. Nous y avons défendu l'idée d'une Ville du Bois plus écologique, citoyenne et dynamique à chacun des conseils et commissions. Nous espérons pouvoir travailler avec la majorité et enfin construire une ville plus vivante et engagée.

Nos engagements sont renforcés par le choix des urnes partout en France. En effet, nos concitoyens ont pris le parti de la préservation de nos ressources et la sauvegarde de nos écosystèmes. Nous sommes heureux de constater que ces préoccupations sont désormais plus que jamais sur le devant de la scène politique française.

La commune est le premier acteur du changement. Un changement que nous voulons enfin amorcer dans notre ville.

Nous tenons à servir au mieux la ville et ceux qui l'habitent : Vous. Notre ambition est citoyenne et c'est en cela que nous vous invitons à échanger avec nous. Vos avis comptent. Si vous avez une idée à nous partager, une requête ou une doléance, vous pouvez nous joindre sur à cette adresse courriel : vertautrementlvdb@gmail.com

Nous avons hâte de vous lire et d'échanger plus amplement avec vous.

Nous vous souhaitons une belle rentrée !

Amel MIR
pour Vert Autrement



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Le 17 mars, jour du confinement, nous avons dû nous adapter à un nouveau mode de vie, inconnu jusque-là. Les achats de gel, de masques, d'équipements pour les différents services accueillant du public, le maintien des salaires sans les recettes, ont alourdi la facture.

Depuis ce jour le personnel communal a été particulièrement sollicité et a toujours répondu présent, malgré la présence de la Covid. Pour la reprise des écoles et des crèches, tous les professionnels de ces structures ont été en première ligne. Le restaurant scolaire a continué à assurer la confection des repas. Mettre en application les 62 pages du protocole sanitaire n'a pas été une mince affaire. Grâce aux efforts de tous nous n'avons pas eu de cas de Covid avéré dans nos écoles. Nous avons travaillé tout l'été sur le scénario le plus probable à la rentrée. La Covid est toujours présente et le protocole soit disant allégé est toujours en application, l'objectif étant 100% des élèves en classe. Cela va encore mobiliser beaucoup de personnel et d'espace. Pour éviter un retour au confinement, gardons les gestes barrières et la distanciation sociale. En attendant un vaccin prenez bien soin de vous et de vos proches.

Arnaldo GIARMANA,
Adjoint au maire chargé de l'Éducatif



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Éducatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Éducatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et

Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations

culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Véronique PUJOL

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

État civil

Bienvenue

2 mai 2020 : Nélio AZZOPARDI
 7 mai 2020 : Léonie ZAOUI DOUADY
 11 mai 2020 : Hailey LO DAU KENH
 14 mai 2020 : Ethan DELAGE-ROUZEAU
 23 mai 2020 : Malek BEN ZDEM
 26 mai 2020 : Nina GUILBERT

2 juin 2020 : Malonn DJAHA
 12 juin 2020 : Nicolas BOSSERT
 15 juin 2020 : Evelyne CHICHEA
 24 juin 2020 : Sacha RIVET
 25 juin 2020 : Ayllo MALKA
 29 juin 2020 : Fabio DA FONSECA

Félicitations

6 juin 2020 : Ludivine VIGNEUX et Kylian DUVAL
 13 juin 2020 : N'Goran KOUAME et Hassan DIAKITE
 20 juin 2020 : Saphia FOUJIL et Othmane BOUAJAJ
 27 juin 2020 : Marielle FÉTIZONS et Kévin MOUGEOT

Condoléances

3 mai 2020 : Elisabeth MAURVILLE veuve LAYMARIE
 8 mai 2020 : Crescenzo PIROLLI
 22 mai 2020 : Michel BOURDAGEAU
 1^{er} juin 2020 : André CAPELLE
 3 juin 2020 : Henri LAROUSSINIE
 13 juin 2020 : Marc LABROUVE
 21 juin 2020 : Maria-Josephine GRAVINESE épouse DEFIN
 26 juin 2020 : Yvonne RIAND veuve AUBRY
 26 juin 2020 : Jean-Pierre LEGRAND
 27 juin 2020 : Paolo DIOLOSA

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique -

Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement.

Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. Contact : 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis

Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.


CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 8 et 22 septembre, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de **Marie-Pierre RIXAIN**, députée de la 4^e circonscription de l'Essonne, située au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau, est ouverte au public les lundis et jeudis de 9h à 12h, sur rendez-vous les autres jours. Madame RIXAIN reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois. Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35


LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM151 et DM153.
 - **Lignes de bus DM 151, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
 - **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinaux-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
-  Horaires et parcours : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports

URGENCE(S)


- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
 - **Emballages ménagers (plastique, carton, papier, métal...)** : mercredi
 - **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
 - **Déchets végétaux** : chaque lundi (d'avril à novembre)
 - **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
-  Contact SIOM : 01 64 53 30 00
collecte@siom.fr

DÉCHÈTERIE

Depuis le 1^{er} juin 2020, les Urbisylvains sont invités à se rendre à la déchèterie de Villejust (SIOM). Ouverture du lundi au samedi de 9h à 17h45. Le dimanche de 9h à 12h45.

 Avenue des Deux-Lacs, Villejust
 Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

• AGENDA •



PORT
DU MASQUE
OBLIGATOIRE



• **Dimanche 6 septembre,**
de 10h à 17h30 •

Forum des associations

Escale, 14 chemin des Berges
Informations et inscriptions.
Entrée libre. Plan de la salle
sur www.lavilledubois.fr
Informations, service Culture-Sport-Vie
Associative, 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr



Les événements annoncés se dérouleront sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Rendez-vous sur www.lavilledubois.fr pour suivre l'actualité mise à jour.

Samedi 5 septembre,
de 10h à 12h30

• **Portes ouvertes du conservatoire de musique** •

Conservatoire, voie du 8 mai 1945
Informations au 01 64 49 55 40,
emmd@lavilledubois.fr

Lundi 7 septembre,
de 18h à 20h

• **Permanence inscriptions conservatoire de musique** •

Conservatoire, voie du 8 mai 1945
Informations, 01 64 49 55 40,
emmd@lavilledubois.fr

Dimanche 13 septembre,
de 11h30 à 18h

• **Fête de la Saint-Fiacre** •

Place Beaulieu ou à l'Escale en cas
de mauvais temps
Animations, ferme pédagogique
et ateliers pour les enfants et leurs
parents (gratuits). Restauration sur place
possible. Exposants de produits artisanaux.
+ d'infos, service Culture-Sport-Vie
Associative, 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr

Vendredi 18 septembre,
à partir de 18h

• **Fête des voisins** •

Place Beaulieu
Informations, service Culture-Sport-Vie
Associative, 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr

Samedi 19 septembre

• **Fête du patrimoine** •

Visite de la caserne de pompiers de
Monthéry, ouverture de l'église Saint-
Fiacre (et visites guidées), découverte
du jardin de la maison Schneersohn et
exposition. Programme détaillé en
page 8 et sur www.lavilledubois.fr
Informations, service Culture-Sport-Vie
Associative, 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr

Samedi 19 septembre, 15h

• **Encore les beaux jours** •

Place Beaulieu
Festival d'arts de la rue en lieux insolites
et patrimoniaux organisé par la Commu-
nauté d'agglomération Paris-Saclay. La
compagnie Carnages Production propo-
sera le spectacle Ma Vie de Grenier (1 h 10).
Tout public, à partir de 12 ans
Informations, service Culture-Sport-Vie
Associative, 01 64 49 55 40
culture.sport@lavilledubois.fr

• **OCTOBRE EN BREF** •

Samedi 3 octobre :
Bœuf de l'association Mozaïq
Mercredi 7 et samedi 10 octobre :
ateliers Fête de la science à la
bibliothèque (thème : photographie)
Samedi 10 octobre : soirée-théâtre

+ d'infos sur
www.lavilledubois.fr

et sur

lavilledubois91